



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2015 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 9

RÉGION MAISONNEUVE

SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Sûreté aux murs d'approche

Cet avis aux navigateurs remplace et annule l'avis aux navigateurs N° 5 de 2015.

Nous désirons rappeler aux navigateurs que les murs d'approche sont considérés comme zones contrôlées en vertu du Règlement sur la sûreté du transport maritime.

Si un navire effectue une interface aux murs d'approche de la Voie maritime, il doit aviser le centre des opérations au préalable.

Un contrôle d'accès des personnes voulant aller sur un navire aux murs d'approche ou débarquer d'un navire aux murs d'approche doit être effectué à la barrière principale avant de se diriger aux murs d'approches ou avant de quitter l'écluse.

Les murs d'approche de la Voie maritime sont surveillés par des caméras. Le navire doit aviser le centre des opérations si un incident ou une menace en sûreté survient aux abords du navire. Des mesures seront appliquées en fonction de la situation.

Région Maisonneuve
Le 26 mai 2015

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721